

*Article 21 du Règlement***LE COMMERCE EXTÉRIEUR****L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES**

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, d'ici à 1992 la Communauté économique européenne va abolir tous les obstacles restants, qu'ils soient matériels, fiscaux ou techniques, à la libre circulation des biens et des services entre ses membres. Cela va créer un des plus formidables blocs commerciaux du monde et rendre plus difficiles les échanges canado-européens.

Heureusement le premier ministre (M. Mulroney), qui avait prévu cette mesure, a protégé le Canada en concluant un accord de libre-échange avec les États-Unis. Le libre-échange avec les États-Unis va ouvrir aux sociétés canadiennes un marché de la taille de la CEE à peu près.

Avec l'abolition de la régulation aux frontières, les industries canadiennes vont pouvoir réaliser des économies d'échelle plus importantes, devenir plus compétitives, avoir un meilleur accès aux capitaux, ce qui par contre-coup va rendre nos produits aussi compétitifs que ceux de l'Europe.

Il est vraiment malheureux que l'opposition ne comprenne pas l'importance de cet accord pour l'avenir du pays, compte tenu des grands changements économiques qui se produisent aujourd'hui dans le monde.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'INDUSTRIE DU POULET**

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je désire appeler l'attention de la Chambre et de tous les Canadiens sur les graves inquiétudes éprouvées par les producteurs canadiens de volaille et notamment de poulets au sujet de l'accord commercial Mulroney.

Le libre-échange va nuire à l'industrie canadienne du poulet. Le Canada a une industrie du poulet prospère, grâce à un office de commercialisation efficace et à une bonne attitude dans les services de l'État face aux avantages que cette industrie apporte au pays.

En raisons des économies d'échelle, il n'est pas raisonnable de penser que l'industrie canadienne du poulet, qui dessert 25 millions de personnes réparties sur un axe de 4 000 milles, pourra soutenir la concurrence qui va lui être imposée et rivaliser équitablement avec l'industrie américaine, qui compte plusieurs axes de 4 000 milles desservant en moyenne 60 millions de personnes.

Le poulet qui va inonder le marché canadien si cet accord commercial est appliqué va être principalement du poulet transformé. L'avenir du poulet se trouve dans les produits transformés. D'ici à l'an 2000, 50 p. 100 du poulet va être vendu sous forme de produits transformés. L'inondation du marché canadien par les producteurs américains de poulet transformé va certainement détruire notre industrie du poulet.

J'invite donc le gouvernement à donner à l'Office canadien de commercialisation le droit d'inscrire sur la liste des marchandises d'importation contrôlée tout aliment transformé contenant 10 p. 100 de poulet ou plus.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LA CONFÉRENCE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DES PAYS DU PACIFIQUE**

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, la semaine dernière j'ai eu l'honneur de participer à la sixième conférence de coopération économique des pays du Pacifique, à Osaka, au Japon, en tant que membre de la délégation canadienne dirigée par M. Bill Saywell de Vancouver.

On a fait beaucoup à cette conférence pour améliorer la compréhension et la coopération entre les 17 pays membres représentés, et entre les trois secteurs—privé, gouvernemental et universitaire—qui constituent cette organisation tripartite.

Les prévisions économiques pour la région sont généralement optimistes, mais elles ne pourront être réalisées que si l'on libéralise le système commercial mondial. Une priorité absolue, en ce qui concerne la coopération entre les pays développés et les pays en voie de développement, est l'obtention d'un consensus en matière de politique macro-économique et le rejet des politiques commerciales protectionnistes pour résoudre des problèmes économiques.

● (1410)

La Conférence estimait que la région du Pacifique avait un rôle crucial à jouer pour conduire à leur terme les négociations multilatérales commencées en Uruguay et en particulier pour presser les négociateurs de faire des progrès en matière de réduction des subventions agricoles.

J'ai été heureuse également que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis soit cité comme un exemple réussi de coopération à l'intérieur d'une région. Le processus de négociation et de mise en oeuvre pourrait servir de base à l'application générale de nouvelles techniques de libéralisation du commerce dans la région du Pacifique et au-delà.